



Ensemble, construisons l'avenir de nos quartiers !

A noter sur votre agenda :

7 septembre 2024 :

Venez nous rencontrer sur le Forum des associations au Complexe Diagana

Notre site :

Vous y découvrirez l'historique de notre association, nos valeurs pour un urbanisme responsable, nos activités et notre veille sur les projets en cours. Faites-nous part de vos observations.

<https://asfontand.fr/>



SDRIF-E : Ile De France objectif 2040

La région IDF a lancé une consultation pour l'élaboration du SDRIF-E (Schéma Directeur de la Région Ile de France Environnemental) pour faire suite à celui validé en 2018. Le nouveau devant, entre autres, intégrer la notion environnementale de manière plus précise.

Après l'enquête publique et la remise du rapport des commissaires enquêteurs consultable sur le site de la région iledefrance.fr, la région devait délibérer courant juin 2024 pour son adoption définitive.

Ce document est un cadre qui définit les grandes orientations d'aménagement, notamment sur la question de la densité et des lieux où il faut prioritairement construire et cela aura un impact sur les projets futurs.

Nos actions :

2023

Juin et novembre : Participation à 4 Conseils de quartier organisés par la mairie

9 septembre : Première participation au Forum des Associations

Le bilan de notre présence au forum s'est avéré plutôt positif et fut l'occasion de rencontres et de discussions intéressantes avec les Andrésiens. En fin de journée, nous avons reçu la visite de Mr le Maire.

12 novembre : Participation à la manifestation « Non au pont d'Achères »- Voir article page suivante

5 décembre : Assemblée Générale Ordinaire de l'Asfontand

Bienvenue à Denyse et Soufian qui ont intégré le Bureau

Notre mandat d'action :

Quatre points à respecter :

- Les projets Gare et Sablons doivent s'intégrer dans un plan d'urbanisme global ;
- Les projets devront respecter la charte d'urbanisme en cours d'écriture ;
- Le projet Sablons doit respecter le coefficient de pleine terre de 50 % ;
- La hauteur maximale des constructions doit être conforme à l'OAP soit R+2+attique/comble.

2024

5 février : Participation à la réunion publique du projet PSMO (voir page suivante)

3 mars : Grande marche de la nature contre le pont d'Achères

5 mars : Rencontre avec Mr le Maire

- Projet Gare : pas d'avancement / projet bloqué avec Citallios pour raisons économiques
- Projet Sablons : Pas de réunion programmée avec Casino

Avril : Echanges avec Mr Lion, directeur de l'urbanisme. Notre association est en attente de participer aux réunions projet sur les Sablons

Ces projets qui nous concernent :

Liaison RD 30 / RD 190/ Pont d'Achères

Le département des Yvelines est maître d'ouvrage de ce projet de liaison entre la plaine d'Achères et celle de Chanteloup avec un pont de 850m de long enjambant la Seine à la hauteur de Carrières sous Poissy.

Ce projet vient en substitution de l'autoroute A104 (repoussée en 2040 par l'Etat). Les riverains, notamment les habitants d'Andrésey, seront particulièrement impactés par les nuisances que va engendrer ce projet. Deux manifestations massives se sont déroulées contre ce projet.

La ville d'Andrésey y a participé et a enjoint le conseil départemental de renoncer à ce coûteux projet

Tracé du projet



estimé à plus de 200 millions d'euros alors que les finances sont impactées par la crise immobilière et l'inflation récente.

PSMO – Port Seine Métropole Ouest

HAROPA Port (regroupant les ports du Havre, de Rouen et de Paris) maître d'ouvrage va construire sur une quinzaine d'années un nouveau port destiné au traitement des déchets de chantier à la confluence de la Seine et de l'Oise, entre Achères, Conflans Sainte Honorine et Andrésey.

L'année 2024 sera consacrée à la phase 1 du projet qui concerne 34 hectares et comprend notamment

- Déplacement des bateaux logements regroupés vers le pont RER ;
- Création d'un poste de découplage et d'amarrage ;
- Ouverture de la darse et viabilisation des parcelles économiques ;
- Raccordement de la zone au réseau public routier.

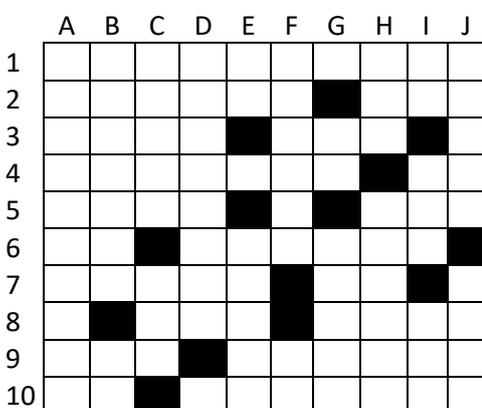


Projet en 5 phases qui s'étaleront jusqu'en 2040.

Diverses associations sont inquiètes des conséquences. Cela va générer différentes nuisances durant et après le chantier (bruit, poussière, trafic camion induit, atteinte des cônes de vue ...)

Site dédié : www.port-seine-metropole-ouest.fr

Un peu de détente :



Horizontalement : **1.** Protecteur de la nature. **2.** Doit être préservée. Non dits. **3.** Sa conduite est urbaine. Entrée dans le monde. **4.** Systèmes politiques. Se tient d'équerre. **5.** Troyen. Appel qui doit faire réagir. **6.** Lieu de décision. Galette de pommes de terre. **7.** On s'essouffle à les poursuivre. Sert à désigner. **8.** Est-Sud-est. Ne peut pas attendre. **9.** Comme un lieu sans danger. Il se plaint de tout. **10.** Envoi intra-muros. Gros projet immobilier à Andrésey.

Verticalement : **A.** Une boîte qui peut être petite ou moyenne. **B.** Un manque évident. Rayons dangereux. **C.** Moyen de pression. Il rampe. **D.** Elles contribuent à vous éclairer. **E.** Se mesure en once. Prendra le risque. **F.** A donc pour conséquence. Tiède appréciation. **G.** Existes. Bateau sportif. **H.** Elue. Evoque une chaîne. **I.** Temps universel. Pourrait bien aller avec moi. **J.** Crochets de boucherie. Entrave.

(Retrouvez la solution sur notre site)